



No.52
SEPTEMBRE 2017

SYNTHÈSES DE LA CNUCED



NATIONS UNIES
CNUCED

STIMULER LA CONTRIBUTION DU TOURISME AU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Le tourisme peut jouer un rôle central dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que dans la réalisation de certains objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il peut également être associé à la paix dans le cadre d'un cercle vertueux. Toutefois, pour tirer pleinement parti du potentiel de ce secteur, des réorientations structurelles, combinées à des mesures touchant plus particulièrement le tourisme, doivent être adoptées sans tarder.

Il est essentiel que le tourisme soit pris en compte par l'ensemble des décideurs, au delà du seul ministère du tourisme, et que son importance dans le traitement des questions intersectorielles relatives au développement soit reconnue. La présente note de synthèse met en lumière le rôle du tourisme dans le développement durable et la façon dont les gouvernements et les communautés économiques régionales peuvent accroître la contribution de ce secteur à une croissance durable et inclusive.

Contribution à un développement durable et inclusif

Le tourisme contribue à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable, en particulier les objectifs 1 (réduction de la pauvreté), 5 (égalité des sexes) et 8 (travail décent et croissance économique). En Afrique, sa part dans le produit intérieur brut (PIB) a augmenté, passant de 6,8 % en 1995-1998 à 8,5 % en 2011-2014. Le tourisme est une source importante de recettes d'exportation dans de nombreux pays. Il rend la croissance économique plus inclusive en assurant des revenus aux pauvres en milieu rural et en employant un pourcentage plus élevé de femmes et de jeunes que dans les autres secteurs. En Afrique, les femmes représentent 47 % des salariés dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et 31 % des employeurs, contre 21 % seulement en moyenne tous secteurs confondus. En outre, un tiers des ministres du tourisme sont des femmes. Au niveau macroéconomique, le tourisme représentait 21 millions d'emplois directs et indirects¹ à l'échelle du continent en 2011-2014, soit environ un emploi sur 14 et 7,1 % de l'emploi total.

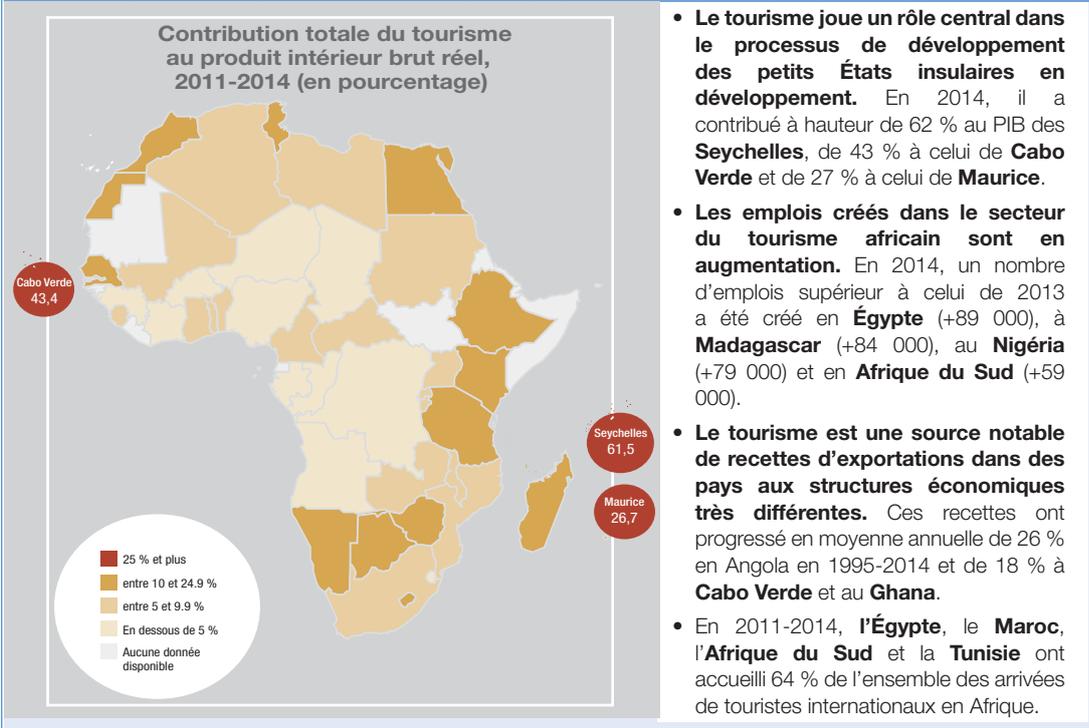
Le tourisme peut avoir des effets multiplicateurs sur d'autres secteurs, surtout l'agriculture, l'infrastructure, la construction, les services et les industries créatives. Si l'on regarde les achats locaux, on constate que la nourriture et les boissons, par exemple, représentent un tiers des dépenses touristiques en Afrique. Les achats des établissements touristiques assurent un revenu aux producteurs agricoles locaux et à d'autres secteurs de la chaîne de valeur. Les fuites économiques provenant de l'importation de facteurs de production par des fournisseurs intermédiaires s'en trouvent limitées. Dans les pays où l'activité touristique est prospère, le développement des infrastructures touristiques a des retombées positives. La construction d'hôtels et les investissements réalisés dans les réunions, les voyages de motivation, les conférences et les expositions ont pour effet de nouer des liens positifs avec les différents secteurs de la chaîne de valeur, notamment les voyages, l'organisation de conférences professionnelles et la gestion d'événements. En outre, la compétitivité du tourisme est due en partie et contribue aux investissements réalisés dans des services bien développés en matière de télécommunications, de technologies de

¹ La contribution directe du tourisme au PIB prend essentiellement en compte l'activité économique provenant des hôtels, des agences de voyage, des compagnies aériennes et autres services de transport de passagers et des restaurants, ainsi que des loisirs connexes. La contribution indirecte est la contribution au PIB et à l'emploi des trois facteurs suivants : les dépenses d'équipement, les dépenses collectives publiques et la chaîne d'approvisionnement (c'est-à-dire les achats directs de biens et de services locaux qui servent d'intrants dans le produit touristique final des différentes branches du secteur des voyages et du tourisme).

l'information et de la communication, de finance et de soins de santé. De la même manière, le tourisme a des effets d'entraînement sur le développement des industries créatives reposant

sur des produits culturels (artisanat, spectacles et musique) qui peuvent être exploités au service de la croissance économique.

Encadré 1. Impact économique du tourisme en Afrique: Pays ayant obtenu les meilleurs résultats en 2011-2014



- **Le tourisme joue un rôle central dans le processus de développement des petits États insulaires en développement.** En 2014, il a contribué à hauteur de 62 % au PIB des **Seychelles**, de 43 % à celui de **Cabo Verde** et de 27 % à celui de **Maurice**.
- **Les emplois créés dans le secteur du tourisme africain sont en augmentation.** En 2014, un nombre d'emplois supérieur à celui de 2013 a été créé en **Égypte** (+89 000), à **Madagascar** (+84 000), au **Nigéria** (+79 000) et en **Afrique du Sud** (+59 000).
- **Le tourisme est une source notable de recettes d'exportations dans des pays aux structures économiques très différentes.** Ces recettes ont progressé en moyenne annuelle de 26 % en Angola en 1995-2014 et de 18 % à **Cabo Verde** et au **Ghana**.
- En 2011-2014, **l'Égypte**, le **Maroc**, **l'Afrique du Sud** et la **Tunisie** ont accueilli 64 % de l'ensemble des arrivées de touristes internationaux en Afrique.

Le tourisme intrarégional peut être un moteur encore plus puissant de la croissance du tourisme en Afrique et contribuer à la paix. En 2015, l'Afrique représentait 4,4 % des arrivées de touristes dans le monde et 2,3 % des recettes touristiques mondiales. Elle le doit en partie au tourisme intrarégional, quatre visiteurs sur 10 provenant du continent. Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe, par exemple, 64 % environ des arrivées totales de touristes internationaux provenaient d'États membres de la Communauté, contre 33 % environ dans la Communauté d'Afrique de l'Est. Il a été démontré que la fréquence accrue des échanges culturels découlant du tourisme intra africain était propice à la paix.

Les possibilités de croissance et de renforcement de l'impact socioéconomique sont considérables

Les États africains ont souvent beaucoup de mal à mettre en œuvre des politiques intersectorielles et des stratégies nationales de développement. Celles-ci jouent néanmoins un rôle essentiel dans l'instauration de conditions propices au secteur touristique. Si ces mesures et cadres – y compris en matière d'intégration régionale – sont mis en place et complétés par une nouvelle philosophie, le tourisme peut suivre une trajectoire de croissance qui débouchera sur de meilleurs résultats qu'aujourd'hui.

Les arrivées de touristes intra-africains devraient continuer d'augmenter et peuvent être amplifiées afin de lisser le caractère saisonnier de la demande, de renforcer les liens intersectoriels et de réduire les fuites grâce à une hausse de la demande de produits locaux. Le nombre d'arrivées de touristes internationaux en Afrique devrait progresser à un taux annuel attendu de 5 % entre 2010 et 2030. Conformément aux tendances mondiales, les touristes internes et les touristes régionaux devraient y être beaucoup plus nombreux que les touristes internationaux, jusqu'à atteindre la moyenne mondiale des touristes originaires de la même région, qui est de quatre touristes sur cinq.

En Afrique, le tourisme peut davantage contribuer à la création d'emplois, surtout pour les femmes et les jeunes. Il peut créer un plus grand nombre d'emplois directs et indirects et accroître sa part de l'emploi total pour arriver à la moyenne mondiale, à savoir un sur 11 emplois créés. Il peut combler le fossé existant en matière d'emploi des femmes (la moyenne mondiale étant de 60 %). Il peut aussi accroître sa contribution à l'emploi des jeunes, plus de 50 % des salariés du secteur au niveau mondial étant âgés de 25 ans ou moins. Même si 39 pays africains disposent d'au moins une école hôtelière ou une école de tourisme, la qualité et l'accessibilité de ces établissements varient considérablement et davantage d'efforts doivent être faits pour développer une main d'œuvre qualifiée. En outre,

si 12 des pays qui l'ont signée appliquaient la décision de Yamoussoukro (1999), 155 000 emplois supplémentaires pourraient y être créés, le nombre de passagers y augmenterait de près de 5 millions et la contribution à leur PIB approcherait 1,3 milliard de dollars.

L'expansion du tourisme doit s'accélérer conformément au premier plan décennal

Les gouvernements et les communautés économiques régionales devraient prendre sans tarder des mesures pour exploiter le potentiel du tourisme

Afin d'atteindre dans les délais convenus les objectifs ambitieux relatifs au tourisme qui ont été fixés au niveau continental et dans les instances mondiales, les gouvernements et les communautés économiques régionales doivent sans tarder appliquer les politiques intersectorielles lancées et en adopter de nouvelles. De manière plus générale, à court terme, les obstacles à la poursuite de l'intégration régionale pourraient être rapidement levés. Par exemple, les ressortissants africains doivent obtenir un visa avant de se rendre dans 55 % des autres pays africains, peuvent s'en faire délivrer un à l'arrivée dans 25 % d'entre eux et n'ont besoin d'aucun visa dans 20 % seulement de ces pays. **En particulier, les priorités consistent notamment à assouplir et à rationaliser les formalités de visa, à adopter des stratégies touristiques nationales et régionales, à garantir la convertibilité des monnaies et à assurer des services de transport aérien de qualité et d'un coût abordable.** L'adoption de ces mesures influera immédiatement sur les résultats du secteur touristique.

L'avenir du tourisme en Afrique dépend de l'amélioration de l'image donnée par le continent et du discours tenu à son propos.

Les informations que les médias donnent sur les troubles politiques, la pauvreté, la famine et les épidémies – bien avant la survenue de ces crises et au-delà des pays touchés – rendent l'Afrique moins attrayante en tant que destination. Par exemple, suite à l'instabilité politique en Tunisie, le total des recettes touristiques a diminué de 27 % en moyenne en 2009-2011. Il faut que les gouvernements et les acteurs du secteur privé, y compris les médias et les citoyens ordinaires, s'impliquent davantage afin de donner une meilleure image du continent. La conjugaison de ces efforts devrait déboucher sur une amélioration des résultats du secteur touristique.

de mise en œuvre 2014-2023 de l'Agenda 2063. La contribution du secteur touristique au PIB, qui est actuellement inférieure à la moyenne mondiale de 10 %, devrait être doublée pour atteindre l'objectif énoncé dans ce plan. Il faudrait, à cette fin, que la croissance du secteur soit beaucoup plus forte que celle du PIB et s'accélère par rapport au rythme enregistré depuis la crise financière mondiale (2008-2009).

Les autorités publiques, le secteur privé et les partenaires de développement devraient répondre ensemble aux besoins de renforcement des capacités du secteur. À côté des programmes plus larges de développement sectoriel, les partenaires de développement devraient aider les gouvernements à lancer des initiatives de renforcement des capacités visant expressément les différents acteurs de la chaîne de valeur touristique. En ce qui concerne l'achat de denrées alimentaires, par exemple, **le renforcement des liens entre l'agriculture et le tourisme** dépend d'initiatives de renforcement des capacités qui ciblent les producteurs locaux dans le but de leur permettre de concurrencer les aliments importés en respectant les normes en matière de qualité, de quantité et de régularité, sans oublier **les normes et la certification sanitaires et phytosanitaires.** Ces initiatives contribueront à réduire les fuites du secteur touristique. De manière plus générale, le tourisme africain a besoin **d'un système de formation professionnelle de qualité** qui se concentre sur l'entrepreneuriat et **le développement des entreprises et qui cible les jeunes et les femmes en particulier.** En outre, l'acquisition de compétences en matière de gestion du tourisme dans les entreprises locales peut renforcer leur capacité de fournir des services aux établissements touristiques. L'investissement réalisé dans les travaux de construction en rapport avec le tourisme, conjugué à un cadre réglementaire favorable, peut contribuer à stimuler le développement de l'infrastructure. En veillant à ce que les marchés soient concurrentiels dans les télécommunications, les technologies de l'information et de la communication et les services financiers, il est possible de favoriser la concurrence, de réduire les coûts et d'améliorer l'environnement opérationnel des entreprises locales. On peut y parvenir en s'appuyant sur des mesures telles que des **incitations fiscales visant à stimuler le développement des infrastructures.**

Encadré 2. Les politiques touristiques en Afrique : Quelques bonnes pratiques

- En **Afrique du Sud**, les Lignes directrices nationales pour le développement du tourisme responsable (2002) encouragent les établissements touristiques à acheter des produits et des services locaux auprès des entreprises détenues par des nationaux qui respectent les normes applicables.
- Au **Rwanda**, la suppression, en 2011, des formalités de visa pour les membres de la Communauté d'Afrique de l'Est a contribué à faire passer le nombre de touristes intrarégionaux de 283 000 en 2010 à 478 000 en 2013. En outre, l'augmentation des réunions, des voyages d'incitation, des conférences et des expositions s'explique par l'existence d'infrastructures bien développées, notamment l'essor de RwandAir, l'implantation de chaînes hôtelières internationales et la construction du Centre des congrès de Kigali.
- En **Namibie**, la politique de gestion communautaire des ressources naturelles contient des mesures d'incitation visant à aider les communautés à tirer des revenus et d'autres avantages des ressources environnementales tout en les gérant de manière durable.
- Dans le cadre du projet de partenariats d'approvisionnement local du Conseil des affaires du **Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe**, des ateliers de renforcement des capacités sont organisés en partenariat avec des hôtels internationaux pour faire mieux connaître aux petites et moyennes entreprises les prescriptions relatives à la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur touristique. Le Conseil a été à l'origine de la conclusion de contrats d'approvisionnement entre des hôtels internationaux et des fournisseurs locaux.

Lecture complémentaire

CNUCED (2017). *Rapport 2017 sur le développement économique en Afrique 2017: Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive en Afrique*. Publication des Nations Unies. Numéro de vente F.17.II.D.2, New York et Genève.

Contact

Paul Akiwumi
Directeur, CNUCED
Tel. +41 22 917 40 66
paul.akiwumi@unctad.org
Bureau de presse
+41 22 917 58 28
unctadpress@unctad.org
www.unctad.org



NATIONS UNIES
CNUCED